



ECOLE LA SOURCE
Réunion d'Echanges et d'Information
24 novembre 2016

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Delphine Michaux, GS ; Louise Lopes, CP ; Camille Jouvét et France de Gennes, CE1 ; Françoise Pollack et Sophie Binet, CE2 ; Irène de Freitas et Mireille Grin, CM1 ; Nicole Parachey, CM2. Etaient excusées Isabelle Crolus, CP et Claire Riottot, CM2.

Parents délégués : Rachel Levy (GS et CM1 Mireille), Virginie Depreux (CP Louise), Julie Lebègue (CP Louise), Stéphanie Rakotondrasolo (CP Louise), Sylvain Aiguespares (CP Isabelle), Marie-Pierre Finck (CE1 Camille), Marion Mourand (CE1 Camille), Michelle Boronad (CE1 France), Aurélie Rabe (CE1 France), Jade Thionville (CE2 Sophie et CE1 France), Leslie Brevel-Bozand (CE2 Françoise), Isabelle Marçais (CE2 Sophie), Nadia Fischer (CE2 Françoise), Carine Chéron (CE2 Françoise), Anoko Caban-Chastas (CE2 Sophie), Sylvie Escoffier (CM1 Irène/Emma), Isabelle Duchamp (CM1 Irène/Emma), Jérôme Mathien (CM1 Irène/Emma), Marc Salomone (CM2 Claire/Ophélie), Yannick Gombert (CM2 /Claire/Ophélie), Nathalie Latournerie (CM2 Claire/Ophélie), Tatum Drouilhat (CM2 Nicole), Annette Peron-Lechevrel (CM2 Nicole).

Coordinatrices de niveau : Laurence Levy-Toledo, Annette Peron-Lechevrel et Julie Lebègue.

Président de séance : Yves Herbel

Secrétaires de séance : Mmes Julie Lebègue (en collaboration avec Mmes Levy-Toledo et Peron-Lechevrel) et Irène de Freitas

1. Collectif

Yves Herbel accueille les participants et les remercie de leur participation à cette REI qui aura à nouveau lieu sous forme d'ateliers.

Il est décidé lors de cette REI de laisser le maximum de temps aux discussions en ateliers. Les autres sujets (sécurité dans la cour, Vigipirate, résolution des conflits, etc.) seront discutés séparément entre Yves Herbel et les coordinatrices de niveau 1 avec un retour aux parents.

Yves Herbel rappelle la façon dont les différents ateliers de REI sont organisés, ainsi que le temps imparti pour la REI. Un rapporteur est désigné pour chaque atelier, en adoptant le principe d'un

compte-rendu sur les points positifs et sur les points à améliorer ainsi que les solutions proposées. La liste des différents participants aux ateliers est communiquée par les coordinatrices de niveau. Chaque atelier comporte une dizaine de participants.

Afin de discuter sur des bases communes, les 10 principes de l'éducation nouvelle et l'engagement réciproque entre les parents sont distribués à tous les participants.

2. Echanges-Discussions en ateliers

Atelier 1 : La Source, une école nouvelle et qui se renouvelle ?

Introduction : Les parents ont exprimé un sentiment positif aux enseignantes, considérant que le rapport enthousiaste des enfants vis-à-vis de l'école La Source témoignait de la bonne application au quotidien des principes éducatifs fondamentaux de la pédagogie nouvelle. Les enfants se trouvent heureux à l'école La Source et y grandissent bien. Question posée : Ces principes éducatifs « anciens » mériteraient-ils d'être complétés ou d'évoluer face à des enfants « modernes » confrontés, entre autres, aux nouvelles technologies et à la culture de l'immédiateté.

Tous les principes de l'éducation nouvelle énoncés par François Chatelain n'ont pas été passés au crible mais des discussions riches ont eu lieu autour des thèmes suivants :

1. Principe 1 : Unir l'activité manuelle au travail de l'esprit/ Développer chez l'enfant ses facultés créatrices

Les parents ont interrogé les enseignantes sur la possibilité d'accroître la part d'activité manuelle et artistique pendant le temps scolaire. Les enseignantes ont expliqué qu'elles étaient contraintes de limiter le temps consacré aux activités d'arts plastiques ou artistiques pour répondre à l'essentiel des préconisations de l'Education nationale, qui prévoit un programme vaste et des amplitudes d'apprentissage déterminées pour les matières jugées fondamentales. Les enseignantes ont cependant précisé qu'elles mettaient en place des moments de décroisement, notamment consacrés à l'art plastique ou au chant, comme les séances de chant dirigées par Cyril Cinelu, professeur du collège avec les élèves de CE1, ou l'atelier théâtre organisé avec une compagnie extérieure en classe de CM1. Elles ont ajouté que les activités manuelles « traditionnelles » étaient en partie remplacées par des activités liées aux nouvelles technologies, avec par exemple l'utilisation de tablettes obligatoires pour les élèves de CM2, qui ne se servent plus du papier pour la préparation de leurs exposés.

Les enseignantes ont expliqué qu'elles définissent librement leur planning de la semaine et qu'elles bénéficient, malgré les contraintes, de libertés par rapport au programme de l'Education nationale. A ce titre, les enseignantes de la Source s'organisent entre elles pour privilégier ou mettre de côté certaines parties des programmes. Le but étant de livrer aux enfants tous les enseignements utiles au fur et à mesure des années et de rendre les élèves adaptables au système scolaire classique, tout en tenant compte de leur épanouissement et des principes de la pédagogie nouvelle.

2. Principe 2 : Etre un « entraîneur » et non un « enseigneur »

Les enseignantes ont expliqué qu'elles réfléchissent régulièrement à la pédagogie et la méthodologie, n'hésitant pas à se servir des méthodes et pratiques proposés par Freinet, par exemple pour l'analyse de texte en français. Ces méthodes leur paraissent aussi plaisantes qu'efficaces auprès des enfants.

Les parents ont souhaité savoir si des liens existaient entre l'école La Source et d'autres établissements similaires, pour réfléchir aux pratiques. Les enseignantes ont expliqué qu'elles n'avaient que des contacts limités avec les autres établissements scolaires inscrits dans la pédagogie nouvelle, par manque de temps, privilégiant les échanges entre enseignants La Source et prenant soin de fixer

régulièrement - en interne – les bases pédagogiques communes. Elles bénéficient en outre de formations dispensées notamment par Sylvain Connac, (enseignant, professeur d'université et auteur d'ouvrages pédagogiques) dont elles ont indiqué tirer un grand profit. Une piste de réflexion pour l'évolution des principes éducatifs fondamentaux de La Source pourrait consister à intégrer davantage les apports des neurosciences, mises en œuvre pour l'instant essentiellement au secondaire sous forme de « gestion mentale ».

3. Principe 3 : Engager l'école en pleine vie

Les enseignantes ont rappelé qu'elles étaient attachées au principe de transversalité et de décloisonnement, cherchant à faire intervenir des personnes venant de l'extérieur de l'école, mélangeant les disciplines en fonction des envies exprimées par les enfants et des sujets importants. Les parents ont interrogé les enseignantes sur la possibilité d'intégrer davantage les parents dans l'école, sur le temps scolaire ou la récréation du midi, pour animer par exemple des « ateliers ou séances » ludiques ou créatives. Des parents se chargent, déjà, d'animer la BCD. Les enseignantes se sont montrées favorables à l'intervention ponctuelle de parents volontaires, rappelant qu'elles invitent parfois des parents à animer certaines séances scolaires. L'organisation de collaborations ponctuelles entre parents et enseignants apparaît d'emblée comme étant plus aisée que l'intervention « institutionnalisée » de parents, auxquels seraient confiés les enfants. Une intervention régulière pourrait poser des difficultés en termes de responsabilité et/ou de positionnement.

4. Principe 4 : Faire de la classe une vraie communauté enfantine

Les enseignantes ont expliqué que les enfants étaient bienveillants entre eux et habitués à recevoir de la part des autres camarades des jugements ou critiques aussi bien positifs que négatifs.

5. Principe 5 : Avoir une vision juste de l'enfant / donner à chacun selon sa mesure

Les enseignantes ont rappelé qu'elles étaient très attentives au rythme de chaque enfant et qu'elles étaient habituées à faire travailler les enfants en petits groupes selon leurs besoins, comme à adapter les contenus pédagogiques selon les enfants.

En conclusion : Les principes fondamentaux de la pédagogie nouvelle sont apparus comme étant toujours prégnants, seuls les outils ou les méthodes pour les mettre en œuvre ont évolué et mériteraient d'être évalués. Un indicateur du bon fonctionnement de ces principes pourra être visionné dans les documentaires qui seront réalisés pour les 70 ans de la Source, au cours desquels les enfants seront interviewés et invités à définir leur école.

Atelier 2 : La collaboration entre enseignants et parents- état des lieux et perspectives

Introduction : Les parents et les enseignantes reconnaissent que La Source est une école où les échanges entre enseignants et parents sont institutionnalisés en tant que piliers de fonctionnement de l'école. Tous ont le sentiment d'appartenir à une véritable communauté éducative. Les parents sont représentés et participent à de nombreuses instances de la Source (REI, conseils de classe, AEN, AFAS). Ils participent également à la vie de l'école au quotidien (activités APE, projet avec les enseignantes, moments conviviaux, sorties de classe, etc.). Les échanges individuels entre enseignantes et parents se font en général sans problème. La direction est reconnue par les parents comme étant très à l'écoute des parents et jouant un rôle central dans les relations entre enseignantes et parents. Il est rappelé que la relation de confiance entre l'enseignante et parents est perçue par l'enfant.

1. Fluidifier les échanges informels entre parents et enseignants au sein de l'école

Les parents soulignent que depuis le plan Vigipirate, la circulation des parents dans l'école est devenue plus compliquée et qu'ils ont l'impression que l'école se ferme davantage aux parents. Les

nouveaux parents estiment ne pas se connaître entre eux et mal connaître l'école, faute de temps collectif dans l'école. Certains nouveaux parents ne voient pas la différence entre La Source et une école « classique » de ce point de vue. Le fait que les parents ne puissent plus rentrer dans la grande cour à la sortie de l'école ne facilite pas les échanges entre parents, ni les échanges informels avec les enseignantes qui existaient auparavant. Les parents peuvent entrer dans la petite cour à l'heure de la sortie (15h45), mais ils se sentent un peu « enfermés » dans cet espace restreint et ils ont conscience qu'ils ne peuvent pas rester très longtemps.

Yves Herbel rappelle que les parents peuvent entrer le matin dans la grande cour. Il est cependant reconnu par tous que le matin n'est pas le meilleur moment pour échanger, chacun étant pressé par le temps.

La communication individuelle entre enseignantes et parents est bonne. Les parents peuvent facilement rencontrer les enseignantes individuellement pour discuter de leur enfant. Les parents eux-mêmes ont différentes occasions de se retrouver en dehors de l'école entre eux à l'occasion d'apéritifs ou de petits déjeuners organisés par les parents délégués, mais les parents sont en demande de davantage de moments conviviaux, informels avec les enseignantes. Ces temps d'échange demandent du temps et des lieux. Les parents rappellent qu'une des conditions de réussite de ces moments d'échange collectifs est que les parents ne parlent pas du cas personnel de leur enfant avec l'enseignante (les réunions individuelles servant à cela). Certaines enseignantes organisent, parfois avec les parents délégués, des petits déjeuners ou des goûters avec les parents et les enfants dans les classes. Ces moments conviviaux pourraient être étendus à toutes les classes, car ils sont souvent très appréciés par les parents et les enfants.

Il est rappelé que le Dîner de la Source, organisé par l'APE, est ouvert à tous, parents comme enseignants. Le Dîner pourrait être organisé plus tôt dans l'année (il a lieu en général au mois de mars). Il pourrait servir à accueillir et à créer du lien avec les nouveaux parents de la Source.

La possibilité d'organiser une journée Portes Ouvertes par an pour les parents a été discutée. Les parents pourraient venir assister à des cours dans les classes ou à des activités (sport, arts plastiques).

Yves Herbel rappelle qu'à l'occasion des 70 ans de la Source, il y aura de nombreuses occasions de rencontres entre enseignants et parents (journée Portes ouvertes, ateliers conférences suivis d'apéritifs)

2. Améliorer la communication autour de la classe

Les parents souhaiteraient avoir davantage d'informations sur ce qui se passe en classe (sur le plan collectif) en cours d'année. En dehors de la réunion de rentrée qui réunit enseignante et parents dans chaque classe, il a été discuté de la possibilité de faire une autre réunion avec les parents pour faire un point au cours de l'année. Une réunion avec les parents pourrait par exemple avoir lieu au moment ou à la place des réunions de pré-conseils. Le format de cette réunion pourrait être différent du format de la réunion très « formelle » de rentrée- ce pourrait être au cours d'une présentation de projets spécifiques ou autour d'un goûter ou d'un apéritif.

3. Participation des parents à des projets réalisés par la classe

Les enseignantes précisent que les parents qui le souhaitent peuvent proposer de participer à des projets classe selon leurs compétences et le temps dont ils disposent. Ces initiatives existent déjà dans certaines classes, surtout dans les petites classes.

Certains parents participent également aux exposés présentés en classe par les enfants.

Les enseignantes qui partent en voyage avec leurs classes organisent souvent des moments d'échange et de partage (photos, vidéos) entre parents et enfants autour du voyage réalisé.

En conclusion : Yves Herbel, les enseignantes et les parents reconnaissent le rôle des parents dans la continuité de la pédagogie à la Source et la nécessité de conserver des relations fluides entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Atelier 3 : Le suivi des enfants aux besoins spécifiques

Introduction : La Source est une école bienveillante et accueillante, par sa nature même, pour tous les enfants, y compris pour les enfants aux besoins spécifiques (enfants dys, autistes, handicapés moteurs, précoces, hypersensibles, etc). Certains enfants peuvent rencontrer des difficultés particulières sur le plan scolaire, sans que cela ne relève nécessairement d'un handicap ou d'une pathologie spécifique, et nécessitent à ce titre une attention de la part de l'enseignant.

Des mesures, qu'elles soient d'ordre collectif ou individuel, sont déjà prises pour faciliter ce suivi des enfants aux besoins spécifiques et que les enseignantes ont suivi et suivent périodiquement des formations spécifiques afin de mieux accompagner les enfants avec des besoins spécifiques. Il y a cependant une demande des parents d'une collaboration plus poussée avec les enseignants pour certains enfants. Les parents reconnaissent qu'il ne leur est pas toujours facile de rester « objectifs » sur leurs propres enfants et qu'ils leur est nécessaire de faire un travail sur eux-mêmes pour aller du particulier vers le collectif.

Les enseignantes, qui suivent des enfants aux besoins plus ou moins spécifiques, rappellent que ce suivi particulier demande du temps, souvent pris sur leur temps personnel. La notion de temps nécessaire s'applique également au temps nécessaire parfois pour que les parents murissent l'acceptation d'une démarche particulière afin d'établir un diagnostic ainsi qu'au temps nécessaire à la procédure à suivre afin d'obtenir ledit diagnostic. A ce sujet, Yves Herbel rappelle, en séance plénière, que le métier d'enseignant est devenu plus compliqué, que l'on demande aux enseignants différentes compétences pour s'adapter à toutes les demandes faites à l'école.

1. La nécessité d'un diagnostic "précoce"

Les enseignantes peuvent identifier les difficultés d'un enfant, mais ne peuvent pas poser un diagnostic. Les parents doivent avoir recours à des professionnels pour ce faire. Il a aussi été reconnu qu'il existait un délai pour que les parents prennent en compte cette difficulté et que les enseignantes l'intègrent.

2. Améliorer les échanges et l'information

Les parents ayant une expérience sur le sujet pourraient s'organiser pour être à l'écoute et partager leurs expériences avec d'autres parents. La possibilité de créer un "annuaire" de professionnels compétents (psychologues, pédopsychiatres, grapho-thérapeutes, etc.) a été évoquée- en gardant à l'esprit que l'appréciation de la qualité d'un médecin ou clinicien est personnelle, que la déontologie des spécialistes recommandés devra être vérifiée et cette liste mise à jour régulièrement.

3. Identifier et rendre disponibles les moyens matériels

Les enseignantes ont déjà mis en place des initiatives (casques anti-bruits, photocopieuse pour adapter le format/couleur des copies, etc.), mais il s'agit davantage d'initiatives personnelles que d'initiatives collectives. Même en présence d'AVS (assistante de vie scolaire), ce sont généralement

les enseignants qui adaptent les exercices. La possibilité d'adopter d'autres types de matériels (logiciels, etc.) pour alléger le travail des enseignantes a été discuté.

4. Proposer du soutien additionnel

Dans un monde idéal, afin de prendre en compte les besoins individuels de chaque enfant, il serait adéquat d'avoir 2 enseignants par classe, mais cette hypothèse n'est pas réaliste. La possibilité d'avoir un enseignant "volant" qui se partagerait entre les classes a été évoquée, mais il a été conclu que son temps de travail serait partagé entre toutes les classes, ce qui ne serait pas efficace.

Mireille (CM1) a mis en place un tutorat de lecture avec des élèves du collège, qui fonctionne très bien. Cette expérience pourrait être étendue à d'autres classes et d'autres domaines. Une enseignante du collège (Françoise Braun) fait un suivi particulier pour les enfants dyslexiques (en dehors de la classe). Cet exemple pourrait être étendu à d'autres besoins spécifiques.

5. Améliorer la collaboration entre parents et enseignants

Les enseignantes ont à faire face à différents types d'enfants aux besoins spécifiques dans une même classe et font de leur mieux pour adapter leur pédagogie et leur façon de travailler avec le groupe classe. Cependant, tous les enfants ne peuvent pas être assis au premier rang, ou face au tableau, ou être assis à côté d'un enfant sage. Les parents doivent essayer de prendre en compte la collectivité dans leurs demandes de suivi spécifique et reconnaître les difficultés des enseignantes à satisfaire tous les besoins spécifiques. En outre, la notion de collectivité est mise en avant également dans l'intégration des enfants aux besoins spécifiques, partant du principe que dans certains cas, ne pas souligner la différence permettait aux enfants une meilleure intégration générale et un apprentissage facilité.

En conclusion : Yves Herbel rappelle que la formation des enseignantes est essentielle dans ces domaines. L'expérience menée avec Françoise Braun est à ce titre novatrice et pourrait être étendue à d'autres enseignants.

3. Conclusions de la REI

Yves Herbel remercie une fois encore les participants et souligne la qualité des échanges et de leur retransmission. Il souligne également que la collaboration école/parents/enfants constitue un des piliers des différents sujets abordés en ateliers. Le format de la REI en ateliers semble remporter une forte unanimité parmi les enseignantes, la direction et les parents délégués.